

POLITIQUE DE L'EAU

-

DUMBÉA

MARS 2022

SOMMAIRE

1. « L'EAU »
2. COMMENT MAITRISER LE PRIX DE L'EAU ?
3. COMMENT PRESERVER LA RESSOURCE ?
4. LA QUALITE DE L'EAU POTABLE

- Sources d'eau « **brute** » :

Captages (rivières), barrages (nappes), forages (nappes), tranchées drainantes (nappes).

- Eau **potable** :

présente certaines caractéristiques (concentration en chlorures, pH, température...) la rendant **propre à la consommation humaine**.

Eau brute Eau potable

Coûts d'extraction

+ Coûts de traitement

+ Coûts de distribution

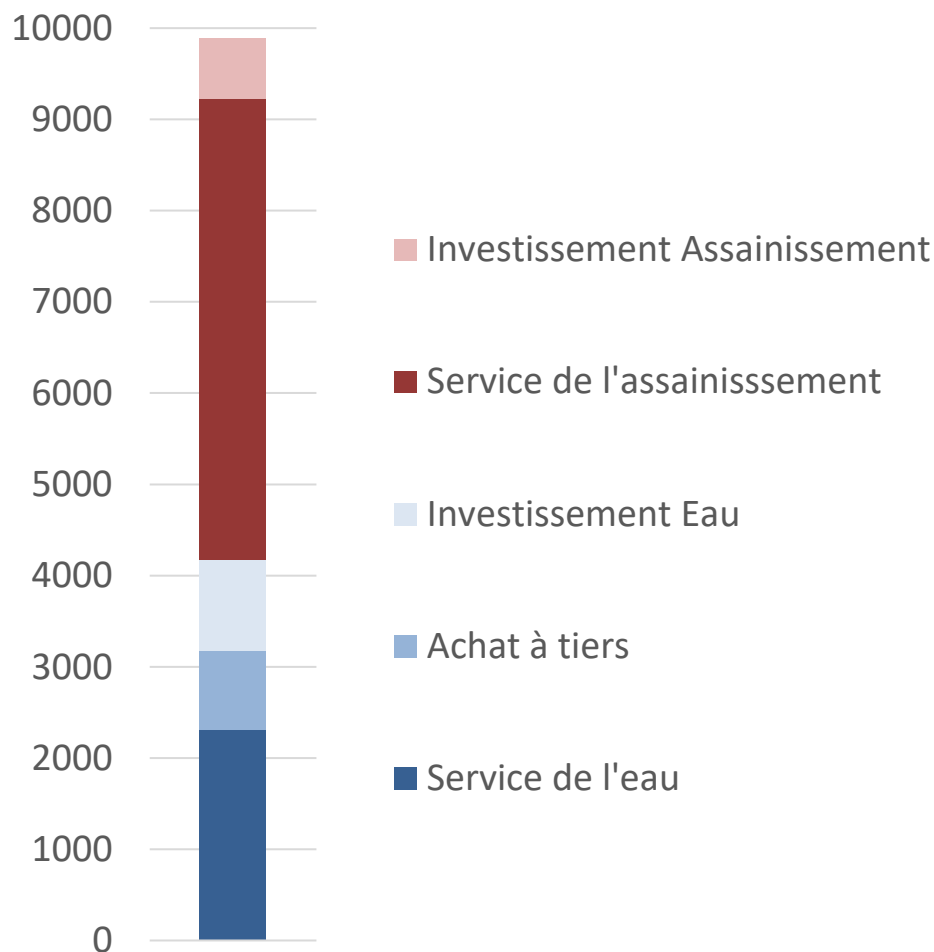
=> 3 ENJEUX MAJEURS POUR LES COLLECTIVITES

- **Financiers** : maîtriser le cout global qui est impacté au franc le franc à l'administré
- **Environnementaux** : préserver la ressource en eau des pollutions naturelles ou issues de l'homme
- **De santé publique** : distribuer une eau potable propre à la consommation

=> STRATEGIE D'EQUILIBRE ENTRE CES 3 ENJEUX

2. COMMENT MAÎTRISER LE PRIX DE L'EAU?

Décomposition du coût de l'Eau



Facture mensuelle 20m3

$$\begin{aligned} &\textbf{Prix de l'eau} \\ &= \\ &\textbf{Coût de l'eau} \\ &+ \\ &\textbf{Coût de} \\ &\textbf{l'assainissement} \end{aligned}$$

2. COMMENT MAITRISER LE PRIX DE L'EAU?

- 2 Services Publics Industriels et Commerciaux (**SPIC**)(Code des communes)... qui doivent être présentés en **budgets annexes équilibrés**
 - Chaque SPIC est **financé en totalité par l'administré** (bénéficiaire du service)
- => CHOIX COMMUNAUX SUR LES MODALITES
DE **GESTION DES SERVICES**
ET LES **INVESTISSEMENTS A PRIORISER**

2. COMMENT MAITRISER LE PRIX DE L'EAU?

- PRIORISATION DES INVESTISSEMENTS :

Vision **pluriannuelle** sur 15 ans

- ⇒ Etablissement de **schémas directeurs**
AEP et EU, croisés avec les perspectives
d'urbanisation (PUD)
- ⇒ **Actualisation** régulière (5 ans)
- ⇒ Financements « verts » spécifiques
- ⇒ Prioriser les investissements
pour le plus grand nombre

2. COMMENT MAITRISER LE PRIX DE L'EAU?

- GESTION DES SERVICES :
 - ⇒ Choix du **mode de délégation adapté**
(Régie, Affermage, Concession)
 - ⇒ Privilégier des investissements dont la
gestion est éprouvée (techniques non
innovantes)
 - ⇒ **Contrôler annuellement les comptes** des
services par un expert extérieur

3. COMMENT PRESERVER LA RESSOURCE?

Se prévenir de toute pollution :

- ⇒ Développer **l'assainissement collectif**
- ⇒ Instaurer des **périmètres de protection** (NC)
- ⇒ Mettre en œuvre des **dispositifs anti-intrusion** et contrôler les accès (communes)
- ⇒ Maîtriser les **modes d'urbanisation** (PUD)
- ⇒ Installer des **points d'analyse** (NC)
- ⇒ Verbaliser toute pollution volontaire (PS)

3. COMMENT PRESERVER LA RESSOURCE?

... certaines limites dans la mise en œuvre

- ⇒ Des **compétences trop partagées** et qui souffrent d'un **manque de réactivité**
- ⇒ Des **sanctions financières difficilement applicables**
- ⇒ Une **absence de police et contrôle sur l'Assainissement Non Collectif**

4. LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE

- ✓ Le Maire a **une obligation de distribuer de l'eau propre** à la consommation (Code des communes).
- ✓ **Critères normalisés** en Nouvelle-Calédonie, avec des seuils inférieurs à la Métropole.
- ✓ Le **Plan de Sécurité Sanitaire des Eaux** permet de prévenir des risques usuels.

4. LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE

- ✓ **Diversifier les sources, mailler** les réseaux et installer des **vannes de sectionnement**
⇒ Maintien de l'alimentation si pollution
- ✓ Effectuer des **analyses régulières** (mensuelles) sur points de production et le long du réseau
- ✓ Investir dans des **unités de traitement** sur les zones critiques

Une stratégie sur le long terme

Chaque minute, cinq personnes **meurent** dans le monde parce qu'elles n'ont pas accès à l'eau potable.

Dans un avenir plus ou moins proche, dans de nombreux endroits du monde, **l'eau sera rare**, chère et hors de portée.

Nous, Calédoniens, sommes privilégiés et **sommes tous acteurs de ce privilège**

Merci pour votre attention